



ZÉPON N°4

MANAGEMENT A LA DGFIP : La machine à broyer, Le management par la peur Quand le management est une arme contre les agents

Le management à la DGFIP fait pression sur les agents, qui doivent se consacrer aux objectifs fixés arbitrairement, par des personnes qui connaissent de moins en moins, ou plus du tout le travail.

Ces objectifs placent les agents dans une justification permanente de leurs activités et leurs résultats.

Un management qui cherche à détruire moralement et professionnellement les agents.

Pourquoi ? :

- pour fragiliser le pouvoir des agents, (plus qualifiés que les chefs) qui représentent une force de contestation.

- pour ensuite préparer la marchandisation des services publics.

Les agents croulent sous la masse de travail avec des objectifs inatteignables et sont rendus entièrement responsables des échecs.

Cela aboutit à un management brutal, déshumanisé, de la persécution, de la suspicion, du contrôle systématique, voire, de la paranoïa des chefs vis-à-vis des agents, qui de toute façon sont des fainéants, des menteurs de mauvaise foi.

Dans la vision de la Direction, le chef est forcément bienveillant, il dit toujours la vérité, il ne peut pas être harceleur.

Force est de constater que la pression managériale génère un climat de travail délétère, toxique, du harcèlement moral.

Les agents topés « difficiles » ou « fortes têtes » qui tentent de résister aux pressions sont stigmatisés et punis : mis AU PLACARD, soupçonnés d'être réfractaires aux changements.

Les agents sont réfractaires au manque de respect.

Non les agents ne sont pas des « chiens fers » errants à qui on peut donner un coup de pied ou dire « au pied » en fonction des besoins du service ou de l'humeur du matin.

Pendant que certains agents font les SOUSÈKÈS et les SOUSÈKÈSES avec les chefs, par intérêt ou par peur, ces mêmes chefs s'occupent de leur parcours professionnel en marchant sur nos cadavres.

La peur du chef est-elle à ce point toujours ancrée dans notre inconscient collectif ?

Ce chef qui avait droit de vie et de mort, qui maintenait les subordonnés dans une crainte permanente. Ce chef a-t-il vraiment disparu dans notre inconscient ? **Ou sommes nous prêts à défendre nos droits et notre bien être au travail ?**



FONCTIONNAIRE « BASHING » Banalisation de la violence décomplexée

Les agents de la DRFIP, en situation d'accueil, au téléphone ou par mail, sont devenus des cibles, des auteurs de violence et d'agressions.

Agressions physiques, verbales (injures, menaces, outrages, insultes), incivilités, actes de vandalisme, tentative d'intrusion dans les services (au SIP de FORT DE FRANCE et au CDIF en septembre 2023).

Il faut lutter contre la banalisation de la violence « c'est comme ça l'accueil », « il faut accepter ».

Ces agressions sont souvent déclenchées par des défaillances multiples :

- informations absentes ou imprécises (horaires et jours d'ouverture au public)
- réduction d'effectifs
- organisation interne inadaptée ou déficiente
- difficultés pour les usagers à effectuer des démarches en ligne
- évolution permanente de la législation fiscale...

La cause sous-jacente de l'agressivité est souvent liée à la frustration ou à un sentiment d'injustice.

Le contexte hautement anxigène augmente les relations tendues entre les agents et les contribuables.

La pression est d'autant plus grande sur les agents, qu'ils représentent souvent le « dernier recours », le « seul contact ».

Quel que soit son type ou son intensité, l'agression est un risque psychosocial qui doit être pris en charge comme un traumatisme.

Les troubles psychosociaux développés sont bien connus des agents : troubles du sommeil, maux de tête, maux de dos, dépression, perte de l'estime de soi, stress, anxiété, dépression, désespoir,...

Les agents qui se sentent menacés peuvent perdre confiance en eux, et dans leur administration. Il est nécessaire de mettre en place des mesures préventives de sécurité, d'organisation du travail, afin de limiter les dégâts personnels et professionnels.

La CGT demande à la Direction :

- de rappeler la loi aux contribuables, en matière de poursuites judiciaires : **LA PEUR DOIT CHANGER DE CAMP !**

La CGT demande aux agents :

- d'inscrire systématiquement les faits d'agression via la fiche de signalement mais également dans le Registre de sécurité (date, heure, circonstances, description des événements).

La CGT sera extrêmement attentive aux suites du mail du 06/10/2023 concernant la mise en œuvre des principes d'actions afin de garantir la sécurité des agents.



**STOP AUX VIOLENCES
VERBALES ET PHYSIQUES**

TÉLÉTRAVAIL : RESPECTEZ LES DEMANDES DES COLLÈGUES

Encore une fois, dans le **Zépon n°1**, nous avons déjà pointé les dérives pernicieuses d'un grand nombre de chefs de service de notre DRFIP, concernant la validation du télétravail de certains de leurs agents.

Tout avait été présenté si simplement !!!...« Avec l'accord de mon responsable de service, jusqu'à 3 jours par semaine, selon l'une des formules suivantes, je peux télétravailler... » :

- « Jours flottants en forfait annuel »
- « Jours fixes + jours flottants en forfait annuel »
- « Jours fixes »

Diverses, sont les motivations et les formules choisies initialement.

L'accord du 13 juillet 2021 relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique précise que le télétravail repose sur la relation de confiance entre l'encadrant et chaque agent en télétravail, qui se construit elle-même sur l'autonomie et le sens des responsabilités nécessaires au télétravail.

La relation de confiance se construit aussi sur une organisation de travail concertée dont les modalités font l'objet d'un dialogue entre le personnel encadrant et les agents.

Égalité de traitement : l'agent en télétravail est soumis aux mêmes obligations générales et dispose des mêmes droits que l'agent qui exécute son travail dans les locaux de l'employeur.

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/mon-quotidien-au-travail/le-teletravail-dans-la-fonction-publique/le-cadre-juridique-du-teletravail-dans-la-fonction-publique>

Nous en sommes bien loin !!!.....Au menu, plutôt méfiance, défiance, voir même paranoïa !!!

Alors qu'en contexte COVID, ce mode de travail était la panacée, aujourd'hui des chefs de service pensent encore que le travail est de meilleure qualité sur le lieu de travail et qu'il ne peut être correctement réalisé, que sous le regard du "contre-maître"; un concept que nous, la CGT FIP 972, combattons et ne saurions cautionner !

Les agents ne sont pas des enfants (encore moins les vôtres !!) à qui on accorde ponctuellement un jour de télétravail par-ci par-là, s'ils sont « gentils ».

Télétravail flottant plus facilement refusable, et astucieusement « proposé » aux agents plutôt qu'un télétravail fixe (à motiver obligatoirement dans SIRHIUS en cas de refus).

La CGT FIP 972, lance ce « Kout' Zépon » à l'encontre de **Mme JEZEQUEL Nathalie (SIP Marin)** pour dénoncer un tel comportement, mettant la pression sur certains agents, jusqu'à les dissuader de poser un télétravail qui leur est favorable.

Nous exigeons de la Direction, qu'un rappel à l'ordre soit fait à l'ensemble des encadrants. Nous veillerons à ce que sa réactivité soit égale à celle qu'elle déploie dans les circonstances suivantes : mouvements sociaux avec risque de blocage des axes routiers, phénomènes météo ou encore maintenance informatique programmée.

Des situations dans lesquelles le télétravail « coulerait » presque de source.

- En cas de validation de la demande, la saisie d'un commentaire est optionnelle.

- En cas de rejet de la demande, la zone commentaire doit être complétée obligatoirement des motifs de refus présentés à l'agent lors de l'entretien obligatoire organisé préalablement à la validation dans SIRHIUS de la décision de refus.

Pas à pas Sirhius, valider une demande de télétravail. 02/03/2023.



ÉNIÈME COUP DE GUEULE

Ce 10 octobre 2023, voilà encore un coup de gueule pointant du doigt les conditions d'accueil.

Un coup de gueule qui n'est pas le premier sur les ondes de cette radio bien connue, prouvant encore une fois les limites du tout internet.

Encore une fois, nous le rappelons et le signalons, les usagers martiniquais ne sont pas tous égaux face aux numériques et face à des problématiques fiscales diverses, se retrouver devant un agent et non pas un ordinateur relève d'une nécessité.

La propagande du tout internet, des MFS (Maisons France Services) ne trouve pas d'écho.

Par ces coups de gueule, les usagers mettent en lumière les défaillances de l'accueil.

N'oubliez pas que ce sont des agents qui sont en première ligne payant les pots cassés de décisions prises par les « têtes pensantes » qui ne pensent qu'aux profits délaissant l'aspect humain.

